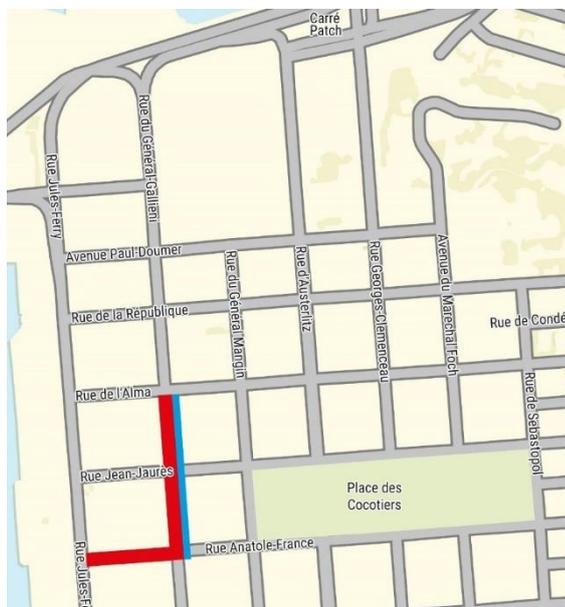


N°2023/53

Nouméa, le 7 mars 2023

CIRCULATION ET STATIONNEMENT AU CENTRE-VILLE MERCREDI 8 MARS

En raison des manifestations organisées devant le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, la circulation sera fortement perturbée dans le centre-ville de Nouméa ce mercredi 8 mars.



Rue Général-Gallieni

-  Stationnement interdit à partir de minuit
-  Circulation interdite à partir de 9h

Rue Anatole-France

-  Stationnement et circulation interdits à partir de minuit

Face aux manifestations prévues demain dans le centre-ville entre 9h et 16h, le stationnement et la circulation seront réglementés par arrêté municipal de la façon suivante :

- Le tronçon de la **rue du Général-Gallieni**, entre la rue Anatole-France et la rue de l'Alma-André-Ballande sera :
 - interdit au stationnement ce mercredi 8 mars à partir de minuit ;
 - fermé à la circulation à partir de 9h.
- La portion de la **rue Anatole-France** située entre les rues du Général-Gallieni et Jules-Ferry sera également interdite au stationnement et à la circulation à partir de minuit ce mercredi 8 mars.

La ville informe également ses administrés que des agents de la police municipale seront mobilisés toute la journée pour diriger les automobilistes dans le centre-ville et fluidifier la circulation, notamment au niveau du Carré Patch, entre les rues Verdun et du Général-Mangin, et aux intersections des rues Général-Gallieni, Paul-Doumer, Alcide-Desmazures et Verdun.

Les automobilistes sont invités à rester prudents et à respecter la signalisation en place.